

Accident de service-quel recours?

Par franzou, le 21/06/2014 à 22:44

Bonsoir.

G eu un accidet de voiture(La L1 tassée et cassée-cyphoplastie) au mois de janvier 2013(accident reconnu imputable au service pour jusqu'au 31 /10/2013). Quand g recu cette lettre, je n'avais pas encore eu la convoc pour l'expertise n 1(cette expert. a eu lieu au mois de sept., je fus déclarée: apte à reprendre car consolidation). La commiss. de réforme s'étant réunie au mois de novemb a demandé un complémt d'expert. (le 21/03) par un neurologue. La même conclusion: apte a reprendre. IPP:5-(j suis née en 1953, g débuté en 1973) Entre temps, je suis passée en maladie ordin. depuis novemb. débouchant sur une longue maladie, longue durée (pas de réponse jusqu'ici mais 1/2 traitement depuis février. Deuxiéme commiss. de réfor. le 22/mai/2014 (même sconclusion (avec poste aménagé et aide maîtresse?).

IE 18 juin: passage devt le médecin du travail et proposition de mise à la retraite. Mon état physique: dors algies persistantes du dos (reconnues par les experts) difficultés à la marche après position assise même courte.

Pouvez-vous me renseigner sur ce k je dois faire? Merci